

Une politique documentaire pour le fonds Rimbaud à la bibliothèque municipale de Charleville-Mézières

par Gérard Martin,
Conservateur en chef de la bibliothèque municipale
de Charleville-Mézières

1- Historique

Le fonds Rimbaud a été créé à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, dans le bâtiment qui abrite pour quelques semaines encore la bibliothèque municipale (avant son déménagement en juin vers la nouvelle médiathèque). Il faut préciser que ce bâtiment fut, au XIXe siècle, à la fois la bibliothèque et le collège qu'un certain Arthur Rimbaud fréquenta dans les années 1869-1871.

Vers 1946, le bibliothécaire, Stéphane Taute (qui était aussi à l'époque le conservateur du musée), commença à acquérir les œuvres du poète encore disponibles en librairie. La quinzaine d'ouvrages de départ se trouva bientôt augmentée des nouvelles éditions des œuvres de Rimbaud, acquises au fur et à mesure de leur parution, ainsi que des études qui lui étaient consacrées. Par ailleurs, un certain nombre d'ouvrages épuisés furent recherchés sur le marché de l'occasion. Tout ce travail de recherche rétrospective étant considérablement facilité, dès 1949, par la précieuse bibliographie réalisée par Pierre Petitfils, *L'œuvre et le visage d'Arthur Rimbaud*.

De nombreux donateurs ont également, au fil du temps, fait bénéficier de leur générosité les collections de la bibliothèque. C'est le cas, notamment, d'Henri Matarasso qui, depuis 1949 jusqu'à sa donation officielle de 1954, a permis d'enrichir le fonds Rimbaud de façon très importante. Il faut citer aussi Jean-Marie Carré (auteur de deux ouvrages : *La vie aventureuse de Jean-Arthur Rimbaud* et *Les deux Rimbaud : l'Ardennais, l'Ethiopien* et auteur également de très nombreux articles), Suzanne Briet (qui fut conservatrice à la Bibliothèque Nationale, où elle réalisa notamment l'exposition Rimbaud du centenaire de la naissance en 1954, et qui était d'origine ardennaise et parente d'André Dhôtel), Pierre Petitfils (auteur de plusieurs livres sur Rimbaud, dont une biographie), André Lebon (ancien député-maire de Charleville-Mézières, fondateur du Centre culturel Arthur Rimbaud, dont la vocation était de mettre en relation les passionnés de Rimbaud du monde entier), Jacques Guérin (le célèbre collectionneur) et bien d'autres encore...

De même, la plupart des chercheurs venus travailler à Charleville nous ont volontiers envoyé ensuite leur livre ou leur article.

2- La politique d'acquisition

Pour un fonds spécialisé tel que le fonds Rimbaud, on pourrait commencer par dire qu'en matière de politique d'acquisition la règle doit être l'exhaustivité. On sait bien pourtant, dans la pratique, que cette règle est difficile à tenir et que, dans certains cas, l'hésitation est de mise. Toutefois, l'acquisition systématique des documents est maintenue avec le maximum de vigilance pour les documents courants et, quand cela est possible sur le plan financier, pour les documents uniques ou particulièrement rares. Dans ce domaine, il faut rappeler que la création, au début des années 90, du Fonds Régional d'acquisitions pour les bibliothèques en Champagne-Ardenne, a permis jusqu'à aujourd'hui un enrichissement très important du fonds Rimbaud. Le concours de l'Etat (au travers de la Direction régionale des Affaires culturelles) et de la Région Champagne-Ardenne ont ainsi permis à la Ville de se rendre acquéreur de pièces remarquables dont elle n'aurait pu assurer seule le financement. J'ajoute que la Direction du Livre et de la lecture (par son Bureau du patrimoine) nous

aide également de manière très efficace, d'une part en matière de signalement et d'autre part lorsqu'il s'agit de préempter en vente publique.

Dans le cadre de sa politique d'acquisition, la bibliothèque acquiert systématiquement certains types de documents :

- Toutes les éditions des œuvres de Rimbaud, au fur et à mesure de leur parution : œuvres complètes, œuvres séparées, éditions d'extraits, éditions de poche, éditions annotées ou au contraire sans le moindre appareil critique, etc. Toutefois, deux catégories d'éditions des œuvres posent régulièrement problème : les éditions bibliophiliques et les éditions en langues étrangères.

Les éditions bibliophiliques, du fait de leur tirage limité et d'un circuit de commercialisation plutôt confidentiel, ne sont pas toujours portées à notre connaissance au moment même où elles paraissent. Du coup, leur acquisition reste aléatoire et intervient assez souvent rétrospectivement, quelquefois même longtemps après, sur le marché de l'occasion. D'autre part, ce phénomène est aggravé, dans le cas de Rimbaud, par le fait que son œuvre et le côté mythique du personnage continuent à questionner inlassablement de nombreux artistes. La production est donc relativement abondante et il faut bien avouer que certaines œuvres, qui se contentent « d'illustrer » de manière académique, ont une valeur artistique quelquefois inversement proportionnelle au prix de vente du volume. Il y a donc des raisons d'hésiter.

Quant aux éditions en langues étrangères, il nous est totalement impossible de les collecter de manière organisée et exhaustive dans le monde entier, à cause d'une difficulté d'accès, à notre niveau, à un signalement bibliographique dans de multiples langues. Malgré tout, le fonds Rimbaud s'enrichit irrégulièrement de ces éditions en langues étrangères, grâce à trois sources : les librairies spécialisées en langues étrangères ; certains de nos correspondants étrangers, qui acceptent parfois de faire des recherches dans leur pays ; les traducteurs de Rimbaud qui, lorsqu'ils viennent sur place pour travailler ou pour faire leur « pèlerinage », déposent ou envoient volontiers ensuite un exemplaire de leur traduction.

- Les études sur Rimbaud.

Et cela, quelle que soit la valeur supposée (ou la nullité évidente) de leur contenu. Dans la majeure partie des cas, le repérage se fait sans difficulté grâce aux outils bibliographiques dont dispose le bibliothécaire. Mais, quelquefois, nous sommes confrontés soit au manque d'information soit à la question de la justification de l'achat. Quelques exemples pour illustrer ces deux situations :

► Les essais dans lesquels Rimbaud n'est pas l'objet principal. Exemples : l'ouvrage de Jean Bastaire, *Alain-Fournier ou l'anti-Rimbaud* (Corti, 1978) ou *François Augieras, une trajectoire rimbalienne*, ouvrage collectif (Au signe de la licorne, 1996). Dans ce cas précis, ce type d'ouvrage nous paraît incontestablement devoir faire partie du fonds, de même que certains essais qui n'ont aucun rapport avec la littérature, mais qui abordent brièvement un aspect du parcours de l'écrivain. C'est le cas de l'ouvrage de Carlo Zoghi, *La conquista dell'Africa...*, qui évoque sur quelques pages le parcours de Rimbaud au Harrar. De même, la bibliothèque acquiert la plupart des ouvrages sur Verlaine, car la référence à Rimbaud est susceptible d'y figurer. Par contre, nous ne retenons pas les études critiques dans lesquelles le nom de Rimbaud ne rencontre qu'une très faible occurrence.

► Les travaux universitaires (mémoires de maîtrise, thèses...), qui ne parviennent pas tous, loin s'en faut, jusqu'au stade de l'édition et que leur très faible tirage rend difficiles à déceler. La

recherche des thèses soutenues en France est toutefois plus facile que celle des mémoires de maîtrise. Il est de toutes façons particulièrement important, dans ce domaine, de profiter du moindre indice : courrier reçu de la part d'étudiants ou de professeurs à la recherche de documentation, de renseignements, d'iconographie ; contrôle systématique des bibliographies et notes de bas de page figurant dans les monographies ou articles consacrés à Rimbaud.

► Les articles et les coupures de presse. Un ouvrage collectif qui contient, ne serait-ce qu'un article consacré à Rimbaud, est acquis d'office par la bibliothèque. C'est également le cas (mais plus difficile à repérer), d'un article publié dans une revue, un magazine ou un journal. Mais la tâche se complique encore lorsqu'il s'agit de périodiques à diffusion restreinte, soit très localisée géographiquement soit destinée à une catégorie socioprofessionnelle très ciblée (par exemple, un article sur la maladie et la mort de Rimbaud dans une revue professionnelle de médecine).

► Les œuvres de fiction. Certaines s'imposent d'elles-mêmes : celles qui mettent en scène Arthur Rimbaud ou quelqu'un de sa famille (la bande dessinée de Christophe Dabitch et Benjamin Flao, *La ligne de fuite*, publiée en 2007 chez Futuropolis ; le roman de Philippe Besson, *Les jours fragiles*, paru chez Julliard en 2004, sorte de journal imaginaire tenu par Isabelle, la sœur d'Arthur, pendant les dernières semaines qui ont précédé la mort de son frère). Pour d'autres, par contre, on peut hésiter. Sur la couverture de deux romans, celui de Colette Fayard, *Par tous les temps*, et celui de Xavier Deutch, *Les garçons*, figure un portrait d'Arthur Rimbaud. Or, ni le titre ni la quatrième de couverture n'indiquent la moindre relation à Rimbaud. Nous avons cependant décidé d'intégrer ces deux romans au fonds Rimbaud, en pensant que le choix de la couverture n'était pas anodin. Dans le même ordre d'idées, nous venons de commander un recueil de poèmes de Patti Smith paru il y a quelques mois, poèmes influencés par Rimbaud. Nous attendons de le recevoir pour décider de son affectation. D'autres fois, enfin, ce sont des mots ou des fragments de phrases de Rimbaud qui sont utilisés comme titres de roman ou de recueils de poèmes. Le lien devient alors parfois très ténu et nous ne donnons pas toujours suite.

► Les documents publiés à compte d'auteur. Même si on peut penser que, globalement, la qualité de ces textes est faible, nous nous attachons à les intégrer au fonds Rimbaud, à condition que le lien avec le poète soit évident. Mais un nombre important de ces documents échappe à toute bibliographie et, si l'auteur ne se manifeste pas auprès de la bibliothèque, il est très difficile de repérer cette production. Pour ce qui concerne les auteurs locaux ou régionaux, la librairie est un point d'information utile, de même que la presse locale, qui ouvre assez facilement ses colonnes pour signaler ce genre de publications. Mais le problème du repérage demeure entier dès qu'on s'éloigne de la région, sauf à devoir y consacrer un temps et une énergie déraisonnables.

► Les documents non édités. Bien des créations originales ne parviennent pas à franchir le stade de l'édition et tentent, au moins, d'obtenir une reconnaissance de la part des institutions telles que les nôtres. Nous avons ainsi reçu il y a quelques années le manuscrit d'une pièce de théâtre relative à Rimbaud, que l'auteur envoyait en même temps à différents éditeurs, alors qu'il était persuadé que la réponse serait négative. Ce qu'il nous confirma d'ailleurs deux mois plus tard par un petit mot envoyé par la poste, qui disait : « J'en suis à mon vingtième refus ». Un autre, artiste amateur, qui avait entrepris de calligraphier et d'illustrer l'œuvre entière de Rimbaud, nous a envoyé une longue lettre, calligraphiée et illustrée elle aussi, expliquant sa démarche, ainsi que quelques pages de son travail en cours, en espérant que la bibliothèque pourrait l'éditer.

Si l'on a tendance à penser que ces documents n'ont guère de valeur, ils demeurent malgré tout la preuve que des créateurs d'aujourd'hui ont encore besoin de se confronter à une œuvre littéraire majeure. Rassembler des œuvres créées à partir et autour de l'œuvre de Rimbaud contribue à éclairer celle-ci par d'autres moyens que ceux de l'étude savante. Inutile de dire que, dans ce domaine, nous sommes bien loin de connaître tout ce qui se fait.

- Les autographes

La bibliothèque tente d'acquérir, dans la mesure de ses moyens, les manuscrits du poète : poèmes, lettres, notes. Et dans le cas de Rimbaud, on sait que le moindre papier de sa main peut atteindre des montants considérables. Vous pourrez en voir quelques-uns demain matin en visitant le musée. Le dépouillement régulier des catalogues de ventes publiques et des catalogues d'autographes à prix marqués est évidemment indispensable et la même démarche est mise en œuvre pour les manuscrits relatifs à Rimbaud et à son œuvre. C'est le cas, par exemple, des documents autographes de la famille d'Arthur Rimbaud (sa mère, ses sœurs, son frère, son beau-frère), de ses amis ou encore d'autres écrivains ayant écrit sur lui. Ces dernières années, nous avons pu acquérir ainsi des textes de Julien Gracq, de Paul Eluard, de René Char consacrés à Rimbaud. Par contre, nous ne retenons pas les autographes dans lesquels le nom de Rimbaud est simplement cité au milieu d'un texte qui n'a pas de rapport direct avec lui.

Pour ce type de documents, qui est par définition unique, d'autres établissements français peuvent se montrer intéressés : la Bibliothèque nationale de France, bien sûr, mais aussi la bibliothèque municipale de Metz, ville natale de Verlaine, où se trouve un fonds spécialisé sur le poète ami de Rimbaud et la bibliothèque littéraire Jacques Doucet à Paris, elle aussi détentrice d'un nombre important d'autographes de Verlaine et de Rimbaud. Soit un accord préalable est passé avec ces établissements pour éviter qu'il y ait concurrence pendant la vente publique, soit (et c'est le cas le plus courant) le Bureau du patrimoine à la Direction du Livre et de la Lecture, qui centralise les demandes de préemption, joue un rôle essentiel de régulation en la matière.

- Les enregistrements

On y retrouve la même problématique que pour les textes imprimés, entre ceux qui sont édités, répertoriés et commercialisés selon des critères professionnels et ceux qui sont réalisés et diffusés de façon plus artisanale. Comme on l'a vu tout à l'heure avec les arts graphiques, les textes de Rimbaud suscitent également des adaptations musicales, que ce soit dans le domaine de la chanson (Léo Ferré est l'exemple le plus célèbre) ou dans celui de la musique du XXe siècle (Benjamin Britten, qui a mis en musique certaines *illuminations*) et la musique contemporaine (Gilbert Amy pour *Une saison en enfer*). Le phénomène est le même avec le cinéma, qui s'est emparé maintes fois de la figure d'Arthur Rimbaud et qui a produit nombre d'enregistrements. Le fonds Rimbaud est donc régulièrement enrichi par l'acquisition de CD et de DVD, selon les mêmes critères que pour les productions imprimées.

- Les publications électroniques

Les cédéroms (de moins en moins nombreux) et les sites Internet sur Rimbaud sont facilement repérables et accessibles. Ce qui pose problème, en revanche, c'est la difficulté pour suivre leur mise à jour permanente. Pour pouvoir en garder une trace, évolutive au fil du temps, l'idéal est de réaliser aussi régulièrement que possible une copie électronique et/ou imprimée, avec l'autorisation des ayants droit.

- Divers

Sous cette rubrique sont regroupés les documents en feuilles tels que prospectus, affiches, programmes, cartons d'invitation, etc. C'est un domaine où, en matière de collecte, il faut s'en remettre au hasard et à la chance. Toutefois, pour réduire la part de ces deux facteurs, il est important que nous nous tenions au courant de l'actualité culturelle, de telle sorte que, dès qu'un spectacle ou une exposition sur Rimbaud sont repérés, nous soyons en mesure d'écrire à l'organisateur pour demander le matériel publicitaire de la manifestation. Un nombre non négligeable de documents de ce genre arrive déjà spontanément à la bibliothèque, envoyés par des

rimbaldiens, des éditeurs, des poètes, des metteurs en scène, etc.

Je voudrais ne pas oublier dans cette rubrique tout le courrier reçu à la bibliothèque au sujet de Rimbaud, courrier qui vient de chercheurs, de créateurs, d'amateurs passionnés, parfois d'écrivains reconnus... Certaines lettres tiennent de l'essai, d'autres sont de véritables professions de foi ou des confessions. Inévitablement d'intérêt très inégal, ces lettres n'en constituent pas moins pour l'avenir un reflet particulièrement intéressant de la réception de l'œuvre de Rimbaud à une période donnée.

3- De Rimbaud aux poètes contemporains

La Ville de Charleville-Mézières est devenue un lieu de pèlerinage pour les passionnés de Rimbaud et de poésie et pour les poètes du monde entier. Arthur Rimbaud, on le sait, représente la modernité en poésie et cela nous a conduit à considérer que la bibliothèque devait prendre en compte cette spécificité. Au même titre que le musée Rimbaud cherche à mettre en lumière les artistes contemporains, et tout particulièrement ceux qui travaillent sur l'œuvre de Rimbaud, la bibliothèque, en lien avec le musée, entend soutenir la poésie d'aujourd'hui par l'accueil de poètes et la mise en valeur de fonds d'archives poétiques.

C'est ainsi que la bibliothèque est devenue dépositaire des archives de cinq poètes qui ont tous un rapport plus ou moins étroit avec les Ardennes : Paul Drouot (né à Vouziers en 1886, dont j'aurai l'occasion de reparler dimanche, au cours du voyage dans le sud des Ardennes) ; Jean-Marie Le Sidaner (né à Reims, mais qui a vécu et enseigné à Charleville-Mézières et qui a été l'initiateur et l'animateur jusqu'à sa mort en 1992 des lectures publiques de poètes contemporains au musée Rimbaud) ; André Velter (né à Signy l'Abbaye, à environ trente kilomètres de Charleville, producteur de l'émission Poésie sur paroles à France Culture, directeur de la collection Poésie chez Gallimard) ; Guy Goffette (né en Belgique, tout près de la frontière, et qui vit en alternance à Charleville et à Paris, où il fait partie du comité de lecture de Gallimard) et, tout récemment, Christian Hubin (poète né en Belgique lui aussi, et qui habite au nord de la pointe des Ardennes).

En dehors des archives de Paul Drouot et de Jean-Marie Le Sidaner, qui ont été données, les trois autres ont fait l'objet d'une convention de dépôt, sur le modèle de ce qui se fait dans les services d'archives, avec toutes les précautions d'usage en matière d'autorisation de consultation et de reproduction. Les inventaires sont avancés pour l'instant de façon très inégale d'un fonds à l'autre, mais une stagiaire de l'IMEC doit venir nous prêter main forte prochainement et ces inventaires seront progressivement mis en ligne sur le futur portail web de la médiathèque, ce qui leur assurera une plus grande visibilité. Un début de mise en valeur de ces fonds littéraires a été entrepris et a débouché, pour un certain nombre d'entre eux, sur des expositions accompagnées de la publication d'un catalogue ou d'un livre : Paul Drouot en 1986 (avec la réédition d'*Eurydice deux fois perdue*, augmentée de fragments inédits conservés à la bibliothèque), André Velter en 1998 (l'exposition avaient été sélectionnée dans le cadre du Mois du patrimoine écrit et le catalogue publié dans la collection (Re)découvertes par la Direction du livre et de la lecture et la Fédération française de coopération entre bibliothèques), Jean-Marie Le Sidaner en 2003, Christian Hubin en 2007. Quant à Guy Goffette, nous avons bon espoir de lui consacrer une exposition dans les deux ans qui viennent.